

# MUNICIPALITÉ

## CONSEIL MUNICIPAL 29 MARS 2010

### COMPTE ADMINISTRATIF 2009 : COMMUNE

Adoption du compte administratif avec un excédent de clôture de fonctionnement 2009 de 456 876,02 € et pour la section d'investissement un besoin de financement de 514 368,56 €.

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Recettes réalisées	2 864 159.69	1 274 584.19
Dépenses réalisées	2 407 283.67	1 788 952.75

### BUDGET PRIMITIF 2010 : COMMUNE

Adoption du budget 2010 équilibré en recettes et en dépenses.

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
	2 786 800	2 340 806

### TAUX IMPOSITION

Le conseil décide de ne pas augmenter les taux d'imposition (part communale) pour l'année 2010, soit :

Taxe d'habitation	12.36 %
Foncier bâti	13.69 %
Foncier non bâti	28.60 %

### DÉCLARATIONS D'INTENTION D'ALIÉNER

- DIA RABOT : Pas de préemption pour un bien situé Rue du Maréchal Leclerc (AD 647 ex 506) d'une surface totale de 284 m<sup>2</sup> appartenant aux Consorts Rabot.
- DIA VALOTAIRE : Pas de préemption pour un bien situé 12 rue Joseph Lancelot (AC 40) d'une surface totale de 2a 13ca appartenant à M. et Mme VALOTAIRE Léon.

### AVENANTS AU LOTISSEMENT « LE CHÊNE VERT II »

Adoption des avenants suivants concernant le Lotissement le Chêne Vert II »

- lot 1 – Terrassement Voirie de l'entreprise SAUVAGER TP : correction de la formule de calcul de révision des prix de la CCAP.
- lot 2 – Assainissement EP-EU de l'entreprise FTPB : ajout de nouveaux prix au bordereau des prix unitaires du marché initial (tuyaux PVC et buses béton).

### AVIS SUR L'ADHÉSION DE LA COMMUNE DE RETIERS À LA CHARTRE VILLE ACTIVE DU PNNS

Avis favorable à l'adhésion à la chartre Ville Active du PNNS, (Programme National Nutrition Santé).

### ■ TNT - TÉLÉVISION NUMÉRIQUE

Le 8 juin prochain, la Bretagne passe à la télévision numérique. Comment recevrons-nous la télé à partir de ce jour ?



tous au numérique !

Grâce à notre antenne râteau classique et un décodeur TNT branché sur la

prise péritel de notre vieux téléviseur.

Le seul matériel nouveau à acquérir est donc le décodeur TNT disponible dans les magasins spécialisés en électroménager et dans les supermarchés. Les habitants qui reçoivent déjà les chaînes de la TNT n'ont pas de matériel à acquérir.

Son coût est compris entre 20 € et 50 € pour un adaptateur TNT simple tuner. Toutes les informations sont regroupées dans le guide qui vous a été expédié fin mars. Et si vous avez besoin de plus d'information, n'hésitez pas à nous contacter en mairie.

**Un rappel : «Soyez vigilants». L'équipement nécessaire est le seul décodeur.** Soyez très prudents lors de démarchage à domicile ou par téléphone »

La municipalité

### ■ MÉDIATHÈQUE

**Une p'tite histoire passait par là...**

Fanny de l'association « Histoires de grandir... » propose une animation autour des livres pour les enfants de 3 mois à 3 ans le **samedi 22 mai à 10h** (gratuit, sur inscription)

### Infos !

> **Le club de lecture** se réunit le **mardi 18 mai à 20h** à la médiathèque. N'hésitez pas à nous rejoindre !

> **Tatoulu** : Date limite des votes le **samedi 22 mai**

> **Prix Ados** : Rencontre avec Jérôme Noirez, auteur du livre « *Fleurs de dragons* » le **jeudi 3 juin à 18h** à la médiathèque

### Rendez-vous habituels

> **En voilà des histoires**

le moment de se poser et de tendre ses petites oreilles pour écouter des histoires... le **mercredi 26 mai à 16h30** à partir de 4 ans (gratuit)

> **Les Bébés lecteurs**

Quelques albums d'images rassemblés, un tapis plein de bébés, une petite chaise pour s'installer, le **jeudi 27 mai** à 9h30 et 10h15 pour les enfants de 3 mois à 3 ans (gratuit, sur inscription)

### Exposition

L'école d'arts plastiques expose du 18 mai au 14 juin. Inauguration mardi 18 mai à 18h30.

### ■ TRANSPORT À LA DEMANDE

Un taxi pour faire ses courses ou pour bénéficier des services de la communauté de commune. Pratique, simple et peu onéreux : c'est le transport à la demande.

Pour en bénéficier, les habitants doivent simplement s'inscrire dans leur mairie. Cette inscription est gratuite. Ensuite ils s'adressent au service transports de la Communauté pour réserver leur trajet.

Il permet à tous les habitants de bénéficier des services de la communauté (*école de musique, de dessin, office des sports, permanences juridiques, point accueil emploi etc.*). Le mercredi toute la journée et le samedi matin, ce service est ouvert à l'ensemble de la population de la communauté, mais aussi pour se rendre à l'hôpital de La Guerche de Bretagne.

Le **tarif actuel** est de 4 € quelle que soit la distance parcourue pour un aller (2 € pour les personnes qui peuvent bénéficier d'un tarif réduit)

> **Renseignements** auprès de votre mairie ou au siège de la Communauté, 11 rue Pasteur à Retiers

Michelle Clouet

### ■ ENQUÊTE PUBLIQUE

Par arrêté préfectoral en date du 29 mars 2010 **une enquête parcellaire en vue de délimiter les immeubles à acquérir pour permettre la réalisation du projet de la déviation Sud-Est de Retiers** est prescrite sur le territoire de la commune de Retiers à la demande du Conseil Général d'Ille-et-Vilaine. Les pièces du dossier de l'enquête, ainsi qu'un registre d'enquête, seront déposées à la mairie de Retiers du **lundi 7 juin au mardi 22 juin** inclus. Mme Fayssie, commissaire enquêteur, recevra en personne les observations du public

- le lundi 7 (9h>12h),
- le mercredi 16 (14h>17h)
- le jeudi 22 juin 2010 (14h>17h)

à la mairie de Retiers.

## PRATIQUE

### ■ ÉCOLE MATERNELLE PUBLIQUE

Les inscriptions pour la rentrée 2010 ont débuté. Les parents des enfants nés en 2007 peuvent dès à présent prendre contact avec l'école au 02 99 43 50 28 (le vendredi de préférence).

Pour les enfants nés en 2008, se faire connaître en mairie auprès de Madame Chatellier afin de remplir une demande de scolarisation. La validation de ces inscriptions ne se fera qu'à la rentrée de septembre 2010 selon les places disponibles.

Une « **Porte Ouverte** » est prévue le **vendredi 28 mai de 17h00 à 18h30** pour la visite de l'école et la poursuite des inscriptions.

### ■ COVOITURAGE

Depuis 2002, Covoiturage+ développe le covoiturage sur les trajets domicile-travail sur le département d'Ille-et-Vilaine pour en faire une réelle alternative à la voiture individuelle.



Aujourd'hui Covoiturage+ compte plus de 8500 inscrits et 1380 covoituteurs. Autour de l'association gravitent de nombreux partenaires : des entreprises, des collectivités et communautés de communes qui soutiennent le projet. L'association vient de mettre en ligne sur son site internet une nouvelle page dédiée aux communautés de communes adhérentes. Une application cartographique permettra de visualiser l'ensemble des trajets au départ de chaque commune. En quelques clics, chaque habitant pourra connaître le potentiel de covoiturage sur son territoire et rechercher des trajets compatibles au sien.

> **Renseignement Internet** : [www.covoiturage.asso.fr](http://www.covoiturage.asso.fr).  
**Téléphone** au 02 99 35 10 77.

### ■ VISITES-CONFÉRENCES À LA ROCHE AUX FÉES

À l'occasion de l'ouverture de la Maison de la Roche aux Fées à Essé, le site mégalithique de la Roche aux Fées va s'animer au fil des visites.

Cyrille Chaigneau, archéologue préhistorien, se fera le médiateur de ces visites en proposant une approche originale de découverte du site. Médiateur du patrimoine au Centre Permanent d'Initiation à l'Environnement de Saint-Just, ce passionné démontrera, par la découverte sensible et participative de l'architecture monumentale de ce dolmen, l'importance de ce mégalithe dans l'histoire de l'archéologie mégalithique et sa place dans les imaginaires collectifs locaux et régionaux. Il abordera également toute la dimension technique et sociale du chantier mégalithique.

> **En pratique**

**Durée** des visites : 1h30

**Dates** : samedis 22 mai et 24 juillet, mercredis 28 juillet, 4 et 11 août à 15h

**Lieu** : site mégalithique de la Roche aux Fées à Essé.

**Tarif** des visites conférences : 2€ par personne - (Gratuit - 12 ans)  
plus d'information : [www.cc-rocheauxfees.fr](http://www.cc-rocheauxfees.fr)

### ■ COMMÉMORATION DU 8 MAI

Les anciens combattants de la section de Retiers Arbrissel et leur famille sont conviés à la cérémonie de la commémoration le samedi 8 et le dimanche 9 mai.

> **Samedi 8 mai à Arbrissel**

- 10h45 rassemblement devant la Mairie
- 11h début de la cérémonie au Monument aux Morts.

(Suite colonne suivante)

### > Dimanche 9 mai à Retiers

- 10h45 départ du cortège devant la mairie
- 11 h cérémonie religieuse
- 12h dépôts gerbes au monuments aux morts
- 12h30 vin d'honneur centre polyvalent

## VIE LOCALE

### ■ UCTR

Le club UCTR a remis en place les sorties cyclo et VTT pour les jeunes depuis le début du mois de mars. Ces randonnées sont encadrées par des membres bénévoles du club. Rendez-vous pour tous les cyclistes et vététistes en herbe tous les mercredis après-midi à 14h30 devant le bar «l'escapade» Rue Auguste Pavie.

> **Renseignements**

A.Dauvier Tél: 02 99 43 65 55  
ou par e-mail: [uctr@orange.fr](mailto:uctr@orange.fr)

### ■ EXPOSITION

Dates de vernissages 2010 de l'école d'arts plastiques Vitre Communauté

> **Retiers** à la Médiathèque

Vernissages Mardi 18 mai à 18h30

Accrochage Lundi 17 mai

Décrochage Mardi 15 juin

> **Janzé** Espace Brûlon

Vernissages Samedi 29 mai à 11h30

Accrochage Mardi 25 et vendredi 28 mai

Décrochage Vendredi 18 juin

### ■ DISTINCTIONS

Les Myriades des associations du pays de la Roche aux Fées 2010 ont récompensé des associations de Retiers.

> **Club sportif** (sport collectif) : Equipe de 13 ans de l'AS Retiers, Rugby club Retiers.

> **Animation culturelle** : culture pour tous au pays des fées

> **Solidarité France** : APLI

> **Evènement sportif 09** : la boule restérienne

> **Sportif de l'année 2009** : Ylan Gutierrez (La boule Restérienne).

> **Club sportif** (sport individuel) : Rush aux fées.

### ■ ANCIENS COMBATTANTS

De nouvelles dispositions et réglementations ont vu le jour.

Une réunion d'information de la CARAC concernant les Anciens Combattants des secteurs de Retiers, Janzé, la Guerche aura lieu le **jeudi 6 mai à 10 heures**, salle polyvalente rue Victor Hugo à Retiers.

Cette réunion s'adresse à tous les Anciens Combattants adhérents ou non à la Carac et sera animée par Madame David-Delagat conseillère à l'agence de Rennes.

### ►► MUNICIPALITÉ (suite)

### DÉSIGNATION DU DÉLÉGUÉ DU SYNDICAT DÉPARTEMENTAL ENERGIE 35

Jean-Yves Le Gruiec est désigné comme délégué auprès du Syndicat Départemental d'Energie 35.

### PERSONNEL : MODIFICATION DE POSTES

Suite à l'obtention d'examens professionnels, le Conseil transforme, à effet du 1<sup>er</sup> janvier 2010, un poste de technicien supérieur principal en celui de technicien supérieur chef et un poste d'adjoint technique 1<sup>ère</sup> classe en celui d'adjoint technique principal 2<sup>ème</sup> classe.

### DÉSIGNATION DU 6<sup>È</sup> ADJOINT

Stéphanie Verneuil a été élue 6<sup>e</sup> adjointe suite au départ de Françoise Matveeff, pour raisons familiales. Elle sera en charge de la culture, du commerce et de l'artisanat.

Nous remercions Françoise pour son investissement dans la vie associative et municipale de Retiers pendant plus de 20 ans, et nous lui souhaitons pleine intégration dans sa nouvelle région, la Normandie.

Le Conseil Municipal

**PROCHAIN CONSEIL  
LUNDI 3 MAI 2010  
SALLE POLYVALENTE À 20H**

## INFOS PRATIQUES

### PERMANENCES IMPOTS

Le service des impôts tiendra une permanence le **lundi 17 mai** de 9h à 12h dans les bureaux 1 et 2 de la salle polyvalente pour **aider à remplir les déclarations de revenu**.

### BALAYAGE DES RUES

Le balayage aura lieu à partir de 6h30 le **jeudi 20 mai** dans l'agglomération.

## HORAIRES DES SERVICES MUNICIPAUX

### MAIRIE

Lundi, mardi, mercredi et vendredi :  
9h00>12h00 / 14h00>17h00  
Jeudi et samedi : 9h00>12h00

### MÉDIATHÈQUE

Lundi : 14h00>18h30  
Mercredi : 9h30>12h00 / 14h00>18h00  
Vendredi : 15h00>18h30  
Samedi : 9h30>13h30

### DÉCHETTERIE

Lundi : 9h00>12h00  
Mercredi : 9h00>12h00 / 14h00>18h00  
Vendredi et samedi : 14h00>18h00

# PERMANENCES

MSA

mercredi 5 mai

9h>12h (bureau n°1)

CPAM

vendredi 7, 14, 21 & 28 mai

9h>11h (bureau n°1)

CAF

mardi 4, 11, 18 & 25 mai

14h>16h (bureau n°1)

CLIC

jeudi 6, 20 & 27 mai

9h>12h (bureau n°1)

CONSULTATION DES NOURRISSONS

Pas de consultation en mai

Pesée jeudi 6 & 20 mai

Renseignement : CDAS Janzé - 02 99 47 57 80

RELAIS ACCUEIL ASSISTANTES MATERNELLES

le 1<sup>er</sup> vendredi du mois

10h>12 h au CDAS de JANZÉ

sur rendez-vous - 02 99 47 57 80

SECOURS CATHOLIQUE

samedi 15 & 29 mai - bd Alphonse-Richard

MUTUELLE CARAC

mercredi 26 mai - 9h>16h (bureau n°1)

## SUR RENDEZ-VOUS

ARCHITECTE-CONSEIL

vendredi 7 mai

14h>16h (1<sup>er</sup> étage, prendre RDV en mairie)

C.R.A.M.B

rendez-vous au 0 821 10 35 35

Assistante Sociale D.A.S

Le mardi de 9h à 12h et le mercredi de 14h à 17h

Maison du développement - Retiers

Prendre RDV au CDAS de Janzé [02 99 47 57 80]

Assistante Sociale M.S.A.

Centre Social de La Guerche [02 99 96 22 44]

C.I.C.A.S.

À Janzé, le 1<sup>er</sup> jeudi de chaque mois

0820 200 075

MÉDECIN C.H.S.P.

à l'ADMR de Retiers

contact : CHS - 02 99 33 39 00

CONSEILLER EN ÉCONOMIE SOCIALE

ET FAMILIALE

C.D.A.S. de Janzé - 02 99 47 57 80

BOUTIQUE DE GESTION

1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> mardis, de 9 h à 17 h

Maison du Développement [02 99 86 07 47]

PERMANENCES JURIDIQUES

Prendre rendez-vous au 02 99 43 64 87

> notaire : 21 mai

> huissier : pas de permanence en mai

> avocat : 7 mai

> conciliateur de justice : 26 mai

(Pour ce dernier, prendre RDV au 02 99 43 51 41)

# MÉMENTO

INFIRMIERS - 7 jours/7, 24 h/24

Centre de soins - A.D.M.R. : 02 99 43 52 80

CABINET ERHEL - LANGOUET - VERMILLARD : 02 99 43 65 41

TAXIS-AMBULANCES-POMPES FUNÈBRES

Christian CHAPELET : 02 99 43 61 61

PHARMACIES

1 mai > HUNGER - JANZÉ

2 mai > RANDRIANA - PIRÉ SUR SEICHE

8 mai > LORY-JAMET - BAIS

9 mai > GUIVARC'H - COËSMES

13 Mai > MONTHOU - LA GUERCHE

16 mai > FLAGEUL-GOUGEON - JANZÉ

23 mai > DURAND - MARTIGNÉ FERCHAUD

24 mai > FUSIL/IZART - LA GUERCHE DE BRETAGNE

30 mai > FAUCONNIER - JANZÉ

MAISON MÉDICALE DE GARDE

(La nuit, les week-ends et jours fériés,

en l'absence de votre médecin traitant)

12 rue Louis Pasteur (après La Poste)

02 99 43 44 45

Semaine : 20h>24h/Samedi : 12h>24h

Dimanche et jours fériés : de 8h>24h

En cas d'urgence après minuit,

appeler le 15 qui contactera le médecin de la

maison médicale de garde.

## VIDE-GRENIER

L'association des parents d'élèves

des écoles publiques organise un vide

grenier le 9 mai sur le média parc

Emplacement 1.5 euros les 4m à partir de

7h. Restauration sur place

Réservation au 06 32 33 60 04

ou aapeep.retiers@gmail.com

## CULTURE POUR TOUS AU PAYS DES FÉES

### > Week-end dessin et peinture

Pas de week-end peinture ce mois-ci

### > Dictée

Elle aura lieu le **mercredi 5 mai** à 14 heures

précises, au collège « La Roche Aux Fées »

rue Anatole Le Braz à Retiers.

Renseignements > 02 99 43 57 02

### > Jeu des chiffres et des lettres

Après la dictée, pour ceux qui le désirent à

14h30 au collège. Participation gratuite.

Renseignements > 02 99 43 50 05

### > Scrabble

Cette nouvelle activité se déroule

> **Le troisième mercredi après-midi de**

**chaque mois** (sauf férié et vacances sco-

laires) au collège de la « Roche aux Fées »

de Retiers, à 14 heures précises. Prochain

se séance : le **mercredi 19 mai** 2010.

Renseignements > 02 99 43 57 33

### > Informatique

Pour l'inscription, prendre contact au

02 99 43 68 74.

La participation est gratuite

## BIEN DANS MON CINÉ !

Depuis quelque temps, votre cinéma

Le Restéria rencontre quelques sou-

cis pendant les séances. Certains

jeunes se permettent de chahuter, de

parler à voix haute pendant les films.

Des dégradations ont également été

constatées à l'intérieur du cinéma !

Il est fondamental de rappeler à tous que

le cinéma est un lieu de détente et de

plaisir et qu'il est important d'adopter un

comportement correct et respectueux

envers les autres spectateurs et les bé-

névoles, de respecter également les lieux

en jetant vos déchets à la poubelle ! De

nombreux spectateurs se sont plaints.

Nous informons qu'il est de notre ressort

de faire sortir, si nécessaire, les perturba-

teurs de la salle à tout moment et d'**inter-**

**dire l'accès au cinéma à ces person-**

**nes.** L'équipe du cinéma le Restéria vous

remercie de votre compréhension et vous

attend toujours aussi nombreux !

Les bénévoles

## CLUB DÉTENTE ET LOISIRS

### Les rendez-vous

#### MAI

Lundi 3 palet (Le Theil)

Mercredi 5 11h solde pour le voyage

Côte d'Opale (salle polyvalente)

Mardi 11 club 14h avec inscription

pour la sortie zoo de la flèche

Lundi 17 palet (Martigné-Ferchaud)

Lundi 24 palet (Thourie)

Mardi 25 club 14h avec inscription

dernier délai pour la fête

des retraités sur le site de

La Pénisère. Uniquement sur

réservation

Vendredi 28 bal avec Guiffault

Lundi 31 palet (Marcillé-Robert)

## ÉTAT CIVIL

### Naissances

28 février Avel GUSTINI GAUTHIER,

14 rue du Docteur Laënnec

9 mars Maxime DOUAY,

Roman

11 mars Guelor MESLÉ,

Le Rocher

18 mars Nathan MOREL,

1 bis Place Saint Pierre

23 mars Jeanne NANTILLET,

5 rue Anatole Le Braz

25 mars Hugo DUFRESNE,

6 rue Jacques Brel

### Mariage

27 mars Pascal OLIVO

et Jeannine BARRIÈRE,

12 square Jeanne Jugan

### Décès

22 mars Christian BERTHET, Pierret



## LE RESTÉRIA

www.lerestéria.net

### L'Arnacoeur

Vendredi 7 mai 21h00

Samedi 8 mai 21h00

Dimanche 9 mai 14h30

### Soul Kitchen

Dimanche 9 mai 17h00

Lundi 10 mai 20h30

La programmation à venir n'est pas encore connue à l'heure où cette lettre paraît. Retrouvez la suite de la programmation sur le site internet du cinéma !



# ÉDITORIAL

## UNIE DANS LA DIVERSITÉ

Le 9 mai est la journée de l'Europe. Elle concerne

tous les citoyens de l'Union Européenne, car elle

rappelle un certain 9 mai 1950, date à laquelle

Robert Schumann, ministre des affaires étran-

gères, et son conseiller Jean Monnet rédigèrent

une déclaration appelant la France, l'Allemagne

et d'autres pays européens à mettre en commun

leur production de charbon et d'acier pour jeter

les premières bases concrètes d'une fédération

européenne (au lieu de construire des armes).

La proposition emporta l'adhésion des pays

concernés et le 9 mai 1950 fut ainsi à l'origine de

la construction européenne.

Il s'agit de bâtir une Europe qui respecte la liberté

et l'identité de chacun des peuples qui la compo-

sent, d'où la devise « Unie dans la diversité ».

Ce projet repose sur des bases solides et indispen-

sables à la préservation de la paix.

Laissons de côté nos inquiétudes sur l'Europe

d'aujourd'hui et pensons plutôt aux responsables

de cette époque, qui ont tout fait pour que la paix

soit durable, et ne l'oublions pas. Lorsque nous

voyageons et changeons de pays sans être contrô-

lés aux frontières, apprécions cette liberté de cir-

culation que beaucoup de pays nous envient. Al-

ler à la rencontre des autres pour découvrir leur

culture, leur mode de vie est très enrichissant.

C'est dans cet esprit qu'une délégation d'élus de

Retiers se rendra à Miescisko en Pologne, du 4 au

8 juin, suite à l'invitation du maire, pour fêter le

vingtième anniversaire de la 1<sup>ère</sup> élection muni-

ci-pale, en présence d'élus des Pays-Bas, d'Allema-

gne et d'Ukraine.

Alfred GÉRARD

Le dimanche 9 mai 2010, pour fêter le 60<sup>e</sup> anniversaire de la déclaration Schumann, un après-midi de festivités aura lieu au village européen (place du parlement à Rennes) à partir de 11h

# COMMUNE

## MAISON DE RETRAITE

« PIERRE ET MARIE CURIE »

Au palmarès des meilleures maisons de

retraite, celle de notre commune a été

classée très honorablement, comme sa

voisine de Marcillé-Robert, en obtenant

une note de 8.50 sur 10.

L'évaluation établie par 3 enquêteurs qui

ont sillonné toute la France depuis 5 ans,

prend en compte une quinzaine de critères

dont la qualité de l'environnement, de l'ac-

# La Lettre

Lettre d'information municipale - Ville de Retiers

N°254 - MAI 2010



## GROS PLAN

### > LA SÉCURITÉ



Grâce au « radar pédagogique mobile » acquis fin 2009, nous pouvons mieux analyser les flux de circulation et la vitesse des véhicules. On constate de grandes disparités.

Une des préoccupations majeures des Restériens est la sécurité sur la voie publique ; la vitesse est le plus souvent évoquée, le non-respect des piétons et des cyclos également. Si la vitesse est respectée à 73% en entrée route de Martigné, elle l'est seulement à 57% route de Fercé et 51% route de Drouges. La « zone 30 », rue Anatole Le Braz, n'est respectée que par 30% des voitures même si seulement 4 % y dépassent les 50 km/h.

Afin d'avoir une démarche cohérente sur toute l'agglomération, la municipalité a décidé de réaliser une étude d'aménagement global visant à améliorer la circulation, à sécuriser et à faciliter les liaisons et également à réfléchir au plan de circulation ; ce dernier date d'une trentaine d'années et n'est sans doute plus adapté à la situation. Le cabinet Decamps associé à « A. B. E. » a été retenu pour conduire cette étude et travaillera en lien étroit avec les élus, les partenaires associatifs, les professionnels et la population. Tous les Restériens sont concernés par ce projet ; les personnes qui souhaitent participer activement sont invitées à transmettre leur avis au travers d'un questionnaire à retirer en mairie (date limite de réponse le 15 mai). Suite au diagnostic, des scénarios d'aménagement seront proposés. Ils seront soumis à l'avis de la population en juillet et août sous forme d'exposition en mairie. Chacun pourra émettre ses suggestions. Une réunion publique de concertation est aussi programmée pour le 7 septembre. Ensuite, le conseil municipal validera les solutions retenues qui serviront de fil conducteur pour les aménagements urbains des prochaines années. Ceux-ci seront programmés en tenant compte des priorités, et des capacités de financement de la commune.

J. Y. Le Gruiec

cueil, le rapport qualité-prix, l'entretien, les animations etc. Le tout pondéré par une appréciation subjective, mais essentielle, revendiquée par les auteurs « confierais-je mes propres parents à cet établissement ? » Donc un grand bravo à tout le personnel. Et merci aussi à toutes ces personnes qui passent régulièrement rendre visite aux résidents et leur apportent un peu plus de joie dans leur quotidien.

Michelle Clouet, Maire

## ARRÊTÉ POUR BRÛLIS

Par arrêté préfectoral, il est interdit de réaliser des brûlis du 1<sup>er</sup> mai au 30 octobre à proximité des forêts et des bois.

Michelle Clouet, Maire

Pour la Lettre n° 255, vos articles sont à déposer avant le 14 mai

La Lettre de Retiers - Dépôt légal N° 787 - Parution le 4 du mois

Adresse e-mail : mairie-de-retiers@wanadoo.fr - Mairie : 02 99 43 51 41

Responsable de la Publication : Michelle CLOUET - Rédaction : Joël RABOT, Jacqueline BARDOUX

Tirage : 1650 exemplaires - Conception : Agence Mine de Rien - Imprimé sur papier écogéré - Imprimerie Reuzé